

ACIA ASSURANCE CHÔMAGE

Assurance chômage dans la fonction publique : actualité

En une demi-journée, comprendre ce que le risque chômage représente pour une structure publique : auto-assurance, cas d'indemnisation, ordres de grandeur financiers et actualité de la réglementation. Le point de vue du décideur, sans technicité inutile.

 DURÉE Demi-journée · 3 h 30	 FORMAT Distanciel	 NIVEAU Initiation	 SECTEUR Secteur public
---	---	---	--

OBJECTIFS

- 1 Expliquer pourquoi et comment l'employeur public supporte lui-même le risque chômage de ses agents
- 2 Identifier les décisions RH qui déclenchent une indemnisation : licenciement, non-renouvellement, rupture conventionnelle
- 3 Évaluer les ordres de grandeur financiers d'un dossier ARE pour arbitrer en connaissance de cause
- 4 Situer l'actualité de la réglementation d'assurance chômage et ses incidences pour les employeurs publics

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux des services, DGA, secrétaires généraux de mairie, directeurs d'établissement, élus et encadrants sans expertise RH, principalement dans les versants territorial et hospitalier.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation accessible sans prérequis.

PROGRAMME

- 1 Le risque chômage, un risque porté par l'employeur public
- 2 Les décisions RH qui ouvrent des droits
- 3 Comprendre le calcul sans le pratiquer
- 4 Piloter et anticiper

LES POINTS FORTS

- ✓ Une lecture stratégique du risque chômage, pensée pour les décideurs et non pour les gestionnaires
- ✓ Ordres de grandeur financiers concrets pour éclairer les arbitrages
- ✓ Animation par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Format court en distanciel, adapté aux agendas de direction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Panorama structuré, sans technicité superflue
- ✓ Chiffres clés et exemples de coûts commentés
- ✓ Lecture guidée d'un dossier d'indemnisation chiffré
- ✓ Temps d'échanges et questions-réponses ouvert

ÉVALUATION

Quiz de validation de 6 questions en fin de séance et évaluation à chaud.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.